

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ

**portant nomination au conseil scientifique de l'École nationale de formation
agronomique de Toulouse.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de
l'aménagement du territoire,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-12 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale de formation
agronomique de Toulouse du 18 avril 2007.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École nationale de formation
agronomique de Toulouse en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Gilles ALLAIRE, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche
agronomique ;
- Mme Chantal AMADE-ESCOT, professeur à l'Université de Toulouse-II Le Mirail ;
- Mme Laurence BARTHE, maître de conférences à l'Université de Toulouse-II Le
Mirail ;
- M. Gabriel COLLETIS, professeur à l'Université de Toulouse-I Capitole ;
- M. Etienne DANCHIN, directeur de recherche au Centre national de la recherche
scientifique ;
- M. Jacques-Eric BERGEZ, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche
agronomique ;

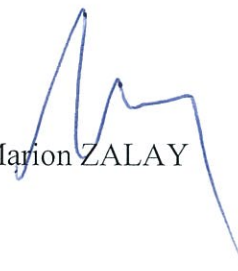
- M. Claude MARANGES, professeur à l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse ;
- M. Olivier SIMONIN, professeur et directeur du département recherche et doctorat du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur « Université de Toulouse » ;
- Mme Chantal ZAOUCHE GAUDRON, professeur à l'Université de Toulouse-II Le Mirail ;
- Mme Colette ZYTNICKI, maître de conférences à l'Université de Toulouse-II Le Mirail.

Article 2

Le directeur de l'École nationale de formation agronomique de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 14 FEV. 2011

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche


Marion ZALAY